

Métiers de la médiation par des approches artistiques et culturelles (fiche nationale)

RNCP40987 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	133, 134, 335
Formacode(s)	44067, 44035, 32096, 45054
Code(s) ROME	K1206, K1802
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/12/2029

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

UNIVERSITE D'AIX MARSEILLE · SIRET : 13001533200013

UNIVERSITE DE ROUEN NORMANDIE · SIRET : 19761904200017

UNIVERSITE PARIS III SORBONNE NOUVELLE · SIRET : 19751719600014

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former.

Organisme	SIRET	Habilitation
FORMASUP PROVENCE ALPES COTE D'AZUR	39391439500057	Former

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La licence professionnelle est un diplôme national de l'enseignement supérieur qui confère à son titulaire le grade de licence. Elle confère les mêmes droits à tous ses titulaires, quel que soit l'établissement qui l'a délivrée.

La licence professionnelle poursuit un objectif d'insertion professionnelle et elle est organisée pour favoriser la formation tout au long de la vie.

La licence professionnelle favorise la personnalisation des parcours de formation et offre des dispositifs d'accompagnement pédagogique, en tenant compte de la diversité et des spécificités des publics accueillis en formation initiale et en formation continue.

Le développement de l'action culturelle s'inscrit dans un contexte de transformation des politiques publiques, marqué par une volonté affirmée de démocratisation culturelle, d'inclusion sociale et de participation des citoyens à la vie artistique. Ces orientations, soutenues par des dispositifs tels que la généralisation de l'Éducation artistique et culturelle (EAC), le Pass Culture, les contrats de filière ou encore la prise en compte des droits culturels, encouragent des formes renouvelées de médiation et de coopération territoriale.

Ces évolutions s'accompagnent d'une diversification des modes d'intervention (projets participatifs, co-construction avec les habitants, dispositifs numériques, pratiques sensibles, etc.) et d'une intensification des collaborations entre structures culturelles, collectivités territoriales, artistes (interprètes, auteurs) et associations. Elles créent une demande croissante en professionnels capables d'articuler savoirs artistiques, réglementaires, compétences

méthodologiques, compréhension des enjeux sociaux, et capacité à agir dans des contextes institutionnels complexes.

Issue d'un travail de co-construction avec un réseau diversifié de partenaires professionnels, la licence professionnelle "Métiers de la médiation par des approches artistiques et culturelles" a été conçue pour répondre à ces mutations. Cette certification conduit ainsi à l'exercice de métiers en évolution (chargé d'action culturelle, médiateur, coordinateur de projets artistiques ou EAC), dans des structures variées, au plus près des enjeux contemporains de la culture et des territoires.

ACTIVITÉS VISÉES

- Conception des projets, définition et mise en œuvre des actions culturelles (ateliers, balades, rencontres, conférences, expositions, installations, créations de spectacles, films...) en lien avec la programmation artistique et culturelle d'une structure de diffusion (musée, théâtre, centre culturel, etc.)
- Élaboration et animation d'actions pédagogiques et artistiques à destination des différents publics (enfants, adultes, publics spécifiques)
- Développement et animation des partenariats avec des acteurs publics et privés, institutionnels et territoriaux, en lien avec les projets d'action culturelle
- Conception et pilotage de la communication autour de la programmation d'actions culturelles spécifiques
- Encadrement de la logistique liée à l'installation des équipements techniques nécessaires à la réalisation des projets d'actions culturelles
- Élaboration et suivi des budgets des projets d'action culturelle et bilan des actions menées

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences transversales

- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe
- Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation
- Développer une argumentation avec esprit critique
- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non ambiguë, dans au moins une langue étrangère
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs
- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

Compétences spécifiques

- Analyser les contextes culturels, sociaux et politiques pour définir ou adapter les objectifs d'actions culturelles innovantes
- Analyser les besoins et attentes des publics dans le respect des droits culturels afin d'adapter des actions culturelles à la population
- Analyser une œuvre pour en déterminer les voix d'accès sensible aux publics et les formes d'actions culturelles pertinentes
- Formaliser un projet après avoir déterminé les ressources humaines, en prêtant attention aux différents statuts des artistes, les ressources matérielles et immatérielles, financières à mobiliser, en veillant à respecter les critères d'un cahier des charges
- Élaborer un plan de communication, adapté aux différentes cibles, afin d'accompagner la diffusion de l'action, notamment en s'appuyant sur les nouvelles technologies, dans le respect de la propriété intellectuelle (droit d'auteur et droits voisins)
- Constituer et animer des équipes ou des groupes (enfants, adultes, amateurs) dans le cadre d'actions culturelles en mobilisant des techniques et pratiques artistiques variées
- Élaborer et suivre le budget du projet et faire le bilan des actions menées en accord avec les financements

mobilisés

- Associer les publics à la création et à l'animation des projets d'actions culturelles en s'appuyant sur des démarches collaboratives et participatives en les impliquant dans des processus créatifs (ateliers, rencontres, actions de médiation)
- Identifier et tisser des collaborations possibles avec les partenaires institutionnels et acteurs locaux ou nationaux, pour développer, diversifier et fidéliser des publics
- Coordonner la logistique liée à l'installation des équipements techniques nécessaires à la réalisation d'un projet d'actions culturelles
- Mesurer l'impact environnemental du projet, afin de proposer des solutions/remédiations pour les limiter
- Contribuer à l'évaluation du projet, y compris dans ses dimensions financières, en associant les publics cibles et les différents partenaires publics ou privés des projets
- Établir des rapports ou des études critiques des réalisations menées dans le cadre du projet et des résultats obtenus
- Proposer des adaptations du projet dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue contribuant à répondre aux enjeux environnementaux, sociaux et territoriaux dans lequel il s'inscrit

Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national.

Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.

Blocs de compétences

RNCP40987BC01 — Utiliser les outils numériques de référence

LISTE DE COMPÉTENCES

Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP40987BC02 — Exploiter des données à des fins d'analyse

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier et sélectionner avec esprit critique diverses ressources dans son domaine de spécialité pour documenter un sujet
- Analyser et synthétiser des données en vue de leur exploitation
- Développer une argumentation avec esprit critique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP40987BC03 — S'exprimer et communiquer à l'oral, à l'écrit, et dans au moins une langue étrangère

LISTE DE COMPÉTENCES

- Se servir aisément des différents registres d'expression écrite et orale de la langue française
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non ambiguë, dans au moins une langue étrangère

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP40987BC04 — Se positionner vis à vis d'un champ professionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte
- Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP40987BC05 — Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

LISTE DE COMPÉTENCES

- Situer son rôle et sa mission au sein d'une organisation pour s'adapter et prendre des initiatives
- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale
- Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP40987BC06 — Construire un projet d'actions culturelles dans différents contextes

LISTE DE COMPÉTENCES

- Analyser les contextes culturels, sociaux et politiques pour définir ou adapter les objectifs d'actions culturelles innovantes
- Analyser les besoins et attentes des publics dans le respect des droits culturels afin d'adapter des actions culturelles à la population
- Analyser une œuvre pour en déterminer les voix d'accès sensible aux publics et les formes d'actions culturelles pertinentes
- Formaliser un projet après avoir déterminé les ressources humaines, en prêtant attention aux différents statuts des artistes, les ressources matérielles et immatérielles, financières à mobiliser, en veillant à respecter les critères d'un cahier des charges
- Élaborer un plan de communication, adapté aux différentes cibles, afin d'accompagner la diffusion de l'action, notamment en s'appuyant sur les nouvelles technologies, dans le respect de la propriété intellectuelle (droit d'auteur et droits voisins)
- Constituer et animer des équipes ou des groupes (enfants, adultes, amateurs) dans le cadre d'actions culturelles en mobilisant des techniques et pratiques artistiques variées
- Élaborer et suivre le budget du projet et faire le bilan des actions menées en accord avec les financements mobilisés

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

RNCP40987BC07 — Piloter la dimension participative, collaborative et durable d'un projet

LISTE DE COMPÉTENCES

- Associer les publics à la création et à l'animation des projets d'actions culturelles en s'appuyant sur des démarches collaboratives et participatives en les impliquant dans des processus créatifs (ateliers, rencontres, actions de médiation)
- Identifier et tisser des collaborations possibles avec les partenaires institutionnels et acteurs locaux ou nationaux, pour développer, diversifier et fidéliser des publics
- Coordonner la logistique liée à l'installation des équipements techniques nécessaires à la réalisation d'un projet

d'actions culturels

- Mesurer l'impact environnemental du projet, afin de proposer des solutions/remédiations pour les limiter
- Contribuer à l'évaluation du projet, y compris dans ses dimensions financières, en associant les publics cibles et les différents partenaires publics ou privés des projets
- Établir des rapports ou des études critiques des réalisations menées dans le cadre du projet et des résultats obtenus
- Proposer des adaptations du projet dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue contribuant à répondre aux enjeux environnementaux, sociaux et territoriaux dans lequel il s'inscrit

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Chaque certificateur accrédité met en œuvre les modalités qu'il juge adaptées : rendu de travaux, mise en situation, évaluation de projet, etc.

Ces modalités d'évaluation peuvent être adaptées en fonction de la voie d'accès à la certification.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

90.02Z Activités de soutien au spectacle vivant

91.01Z Gestion de bibliothèques et d'archives

91.02Z Gestion des musées

94.99Z Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire

85.59B Autres enseignements

Les professionnels titulaires du diplôme travaillent dans des collectivités locales, départementales ou régionales. Ils peuvent également travailler dans des Centres culturels polyvalents, des bibliothèques, des médiathèques, des musées, des théâtres nationaux ou labellisés, des scènes musicales conventionnées ou encore des centres sociaux, des maisons de quartiers ou des associations du secteur socioculturel.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Chargé d'action culturelle et de développement des publics
- Chargé de médiation culturelle
- Chargé de projet culturel
- Coordinateur d'action culturelle
- Intervenant artistique et socio-culturel
- Responsable d'actions éducatives et culturelles

Après 3 à 5 années d'expérience professionnelle, les diplômés pourront accéder à des postes de :

- Chef / Responsable de service des publics
- Chef de projet d'actions culturelles

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	1 557 €
Familles professionnelles (FAP)	V5X81 — Professionnels de l'animation socioculturelle · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	64 780
Jugés difficiles à recruter	43 %
Emplois saisonniers	64 %

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Leur composition comprend :

- une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation
- des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements
- des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements

COMPOSITION DU JURY — VAE

Articles L6411-1 à L6423-3 du Code du travail

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	9 348 €
Selon la branche	7 280 € – 9 348 €
Prise en charge	Branches concernées
9 348 €	Valeur par défaut · 210 branches
8 000 €	CPNEF Spectacle Vivant, CPNEF de l'audiovisuel
7 280 €	CPNEF des acteurs du lien social et familial (ALISFA)

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/12/2029
Date de dernière délivrance possible	31/12/2033

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP29778

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.univ-amu.fr/en>

<https://www.univ-rouen.fr/>

Données en open data : Insertion professionnelle des diplômés

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40987/>

Où se former

Formations référencées	4
------------------------	---

Organismes	3
Régions couvertes	3
Prix indicatif	1 774 € – 7 700 €
Durée	761 – 870 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	9
Parcours menés à terme	1
Taux d'achèvement	11 %
Période	09/2025 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	9
Montant total engagé	42 195 €
Coût moyen par dossier	4 688 €
Durée moyenne	1085 h
Période	07/2025 – 09/2026
France compétences	45 %
Reste à charge titulaire	25 %
OPCO	24 %
France Travail	6 %
Compte d'engagement citoyen	1 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.